70 ans

DES SYNDICATS D'EAU POTABLE
DE VAUCLUSE

LES 4 SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

ACTEURS AU CŒUR DES ENJEUX DE LA RESSOURCE

Durance Luberon
L'eau, un Service Public

SYNDICAT DES EAUX
DURANCE-VENTOUX

RHÔNEVENTOUX

SYNDICAT EAU POTABLE
RAO
RHÔNE AYGUES OUVÈZE

DOSSIER DE PRESSE
CONFÉRENCE DE PRESSE
27 AVRIL 2017

70 ans DES SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

LES 4 SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

ACTEURS AU CŒUR DES ENJEUX DE LA RESSOURCE

Durance Luberon – L'eau, un Service Public
SYNDICAT DES EAUX DURANCE-VENTOUX
RHÔNEVENTOUX
SYNDICAT EAU POTABLE RAO RHÔNE AYGUES OUVÈZE

70 ans

DES SYNDICATS D'EAU POTABLE
DE VAUCLUSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉRENCE DE PRESSE

DÉROULÉ DES INTERVENTIONS

1ère partie
« SOLIDARITÉ ET COHÉRENCE TERRITORIALE »

2ème partie
75 % DE LA POPULATION SONT DESSERVIS

3ème partie
POUR UNE GESTION DURABLE ET RESPONSABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

4ème partie
POURSUIVRE DANS LES ANNÉES À VENIR NOTRE MISSION DE SERVICE PUBLIC

FICHES DE PRÉSENTATION DES 4 SYNDICATS

70 ans

DES SYNDICATS D'EAU POTABLE
DE VAUCLUSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

70 ans DES SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

Jeudi 27 avril 2017

LES 4 SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

ACTEURS AU CŒUR DES ENJEUX DE LA RESSOURCE

Les quatre syndicats d'eau potable du département de Vaucluse fêtent cette année leur 70e anniversaire. Une occasion de rappeler avec force leur mission de service public et leur ambition partagée qui est de toujours assurer aux territoires et aux usagers une eau de qualité en quantité suffisante pour les besoins actuels et pour les générations futures.

Créés selon les principes de solidarité et de cohérence territoriale, les quatre syndicats d'eau potable de Vaucluse représentent chacun des ensembles cohérents où des communes urbaines à forte densité côtoient des communes rurales. Ils desservent 128 communes, soit près de 75 % de la population.

Tous assurent la production, le transport et la distribution d'eau potable. Deux d'entre eux ajoutent à cette compétence l'assainissement. Par ailleurs, leur dimension intercommunale permet de réfléchir à des modalités de maillage de la ressource en eau sur l'ensemble du territoire de Vaucluse. Les 4 syndicats d'eau potable sont donc des acteurs essentiels pour la gestion et la préservation de la ressource dans le département de Vaucluse.

PRÊTS POUR RELEVER LES DÉFIS DE L'EAU EN 2020

Dès le 1er janvier 2020, conformément aux dispositions de la loi NOTRe*, les compétences en matière d'eau et d'assainissement des communes vont être transférées vers les établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I.). Les syndicats comptant plus de 3 EPCI à fiscalité propre pourront perdurer. Seule la représentation au sein des comités syndicaux changera puisque les communes membres seront remplacées par les communautés de communes ou d'agglomération. Les 4 syndicats du département de Vaucluse entrent dans cette configuration.

La pérennité de ces structures intercommunales, dont la gouvernance est publique, est primordiale pour assurer une gestion responsable, durable et cohérente de la ressource.

En 70 ans, leur connaissance du patrimoine, leurs investissements dans les infrastructures, les services qu'ils assurent grâce à du personnel qualifié, leurs actions d'optimisation et de protection de la ressource en eau n'ont cessé de croître.

Face aux enjeux de la ressource en eau, les quatre syndicats se mobilisent pour poursuivre efficacement leur mission de service public avec la constante volonté d'investir, d'entreprendre et d'innover pour les territoires et les usagers.

*NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

A PROPOS

LES 4 SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

- Syndicat des Eaux Rhône Ventoux
- Syndicat des Eaux Durance Ventoux
- Syndicat des Eaux Rhône Aygues Ouvèze
- Syndicat des Eaux Durance Luberon

LEURS ACTIONS REPRÉSENTENT

- **36,5 millions de m³** de production annuelle d'eau acheminés par **5 000 km de réseaux**

ILS DESSERVENT

- **120 communes** sur les 151 que compte le Vaucluse (+ 8 de la Drôme pour le RAO), soit **75 % de la population du département**

CONTACTS

CLARISSE BERTOT
Syndicat Durance Luberon
04 90 79 72 21
communication@sivomduranceluberon.info

Durance Luberon – L'eau, un Service Public
RHÔNEVENTOUX
SYNDICAT DES EAUX DURANCE-VENTOUX
SYNDICAT EAU POTABLE RAO RHÔNE AYGUES OUVÈZE

70 ans

DES SYNDICATS D'EAU POTABLE
DE VAUCLUSE

CONFÉRENCE DE PRESSE

CONFÉRENCE DE PRESSE
27 AVRIL 2017

A l'occasion de leur 70e anniversaire, les quatre syndicats d'eau potable du département de Vaucluse, structures publiques intercommunales, ont souhaité se réunir pour rappeler leurs missions et leur volonté commune de relever les enjeux de la ressource en eau au service du territoire et des usagers vauclusiens.

Leur expérience, leur ancrage en région, leur vision et les moyens qu'ils mobilisent en font des acteurs de premier rang pour garantir une gestion responsable et durable de la ressource au profit des besoins actuels et des générations futures.

Dès le 1er janvier 2020, le 3e volet de la loi NOTRe* sera applicable et déclenchera une profonde réorganisation de la gestion de l'eau. Selon les termes de la réforme, les quatre syndicats du Vaucluse seront maintenus. Dans les années à venir, ils poursuivront leur mission de service public avec l'ambition partagée d'innover et d'entreprendre pour garantir une eau de qualité en quantité suffisante.

**Nouvelle Organisation Territoriale de la République*

DÉROULÉ DES INTERVENTIONS

Accueil par Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse
et Président du Syndicat des Eaux Durance Ventoux.

Introduction sur la volonté commune des quatre syndicats d'eau potable du département de Vaucluse, à l'occasion de leur 70e anniversaire, de **s'exprimer d'une seule et même voix** pour :

- **Rappeler** les principes de cohérence territoriale et de solidarité qui ont présidé à la création des quatre syndicats,
- **Présenter** les caractéristiques de chaque syndicat,
- **Dresser** le bilan des enjeux actuels de la gestion de l'eau,
- **Dessiner** les contours des services publics de demain.

« SOLIDARITÉ ET COHÉRENCE TERRITORIALE »

Historique par **Maurice CHABERT**,
Président du Syndicat des Eaux Durance Ventoux

L'histoire des syndicats du département commence en pleine Seconde Guerre Mondiale, à une époque où une sécheresse extrême tarissait les fontaines publiques, asséchait les puits, incitant les gens à quitter leur logis, les réseaux étant alors vétustes et n'assurant qu'une desserte très limitée.

L'étude de l'ensemble des ressources en eau du département, prescrite en 1943 par le Ministère de l'Agriculture, et réalisée par Monsieur NOURRIT, Ingénieur en chef du Génie Rural, et Monsieur THORAL, géologue, complétée par les travaux du Cabinet Merlin à Lyon, a conclu à la nécessité de s'orienter sur l'exploitation des nappes alluviales du Rhône et de la Durance.

Le département de Vaucluse a alors été divisé en quatre zones géographiques, coïncidant avec quatre vallées de pénétration :

- Les **vallées de l'Aygues et de l'Ouvèze**, de Bollène à Vaison-la-Romaine,
- Les **vallées de la Sorgue et de l'Auzon**, de Sorgues à Carpentras et Bédoin,
- La **vallée du Calavon**, de Cavaillon à Villars,
- La **vallée de la Durance**, de Mérindol à Pertuis et Beaumont.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'améliorer la distribution d'eau potable dans le département en créant des groupements intercommunaux.

En effet, ce découpage correspond aux quatre grands syndicats actuels de Vaucluse et associe, dans des ensembles cohérents, des communes urbaines à forte densité de population et des communes rurales.

De 1944 à 1946, sur chaque territoire, les réunions d'information et de travail se multiplièrent pour parvenir à la création de ces groupements.

Dans cette période d'après-guerre, la réflexion se poursuit en établissant le principe de solidarité, c'est-à-dire que le m³ d'eau potable sera facturé au même prix dans une commune urbaine que dans une commune rurale, en habitat groupé ou dispersé. De même, est-il décidé que ce prix couvrirait l'amortissement des emprunts et les charges d'exploitation.

Néanmoins, le projet se heurta à une vive opposition, certains hommes politiques s'évertuant à « torpiller cette vue de l'esprit, qui s'avèrerait ruineuse pour les collectivités rurales ».

Si, aujourd'hui, devant l'évolution qu'ont connue les syndicats, on peut sourire de ces critiques, il fallut, à l'époque, aux hommes qui avaient foi en cette création, lutter contre le sectarisme et le conservatisme, qui s'opposent toujours aux novateurs.

C'est sur ces fondements de solidarité et de cohérence territoriale, que les quatre syndicats sont finalement créés :

- le **26 novembre 1946** pour « Durance-Ventoux » ;
- le **25 janvier 1947** pour « Rhône-Ventoux » ;
- le **30 janvier 1947** pour « Rhône-Aygues-Ouvèze » ;
- le **20 février 1947** pour « Durance-Luberon ».

75 % DE LA POPULATION SONT DESSERVIS

Présentation des 4 syndicats par **Maurice LOVISOLO**,
Président du Syndicat des Eaux Durance Luberon.

En matière de service d'eau et d'assainissement, le Vaucluse se caractérise par une organisation majoritairement intercommunale avec principalement nos quatre syndicats créés après-guerre.

Sur les 550 000 habitants que compte notre département, les 4 syndicats desservent près de 75 % de la population, avec la répartition suivante :

environ **180 000 habitants pour Rhône Ventoux** avec 42 communes, **100 000 habitants pour Durance Ventoux** avec 28 communes, **70 000 habitants pour Rhône-Aygues-Ouvèze** avec 37 communes et **55 000 habitants pour Durance Luberon** avec 21 communes.

Ainsi, sur 151 communes du Vaucluse, nous alimentons **120 communes (+ 8 de la Drôme pour le RAO),** réparties en fonction de la cartographie des ressources du territoire.

Les ressources sont principalement celles de la Durance pour les syndicats Durance Ventoux et Durance Luberon, et celles du Rhône pour les syndicats Rhône-Aygues-Ouvèze et Rhône Ventoux. Ce sont d'ailleurs les origines de nos ressources qui ont inspiré les appellations de nos syndicats.

Notre production totale annuelle s'élève à près de **36,5 millions de m³** acheminés par plus de **5 000 km de réseau**. La production est répartie comme suit :

- 15 millions de m³/an avec ses 1 640 km pour Rhône Ventoux,
- 11 millions de m³/an et 1 580 km de linéaire pour Durance Ventoux,
- 6 millions de m³/an et 1 220 km de réseau pour Rhône-Aygues-Ouvèze,
- 4,5 millions m³/an avec 700 km pour Durance Luberon.

En matière de compétences, nos 4 syndicats ont une expertise commune, celle de la production, du transport et de la distribution de l'eau potable.

A celle-ci, s'ajoute l'assainissement collectif[1] et non collectif[2] pour les syndicats Rhône Ventoux et Durance Luberon.

1 : Assainissement collectif : collecte, transport et traitement des eaux usées domestiques
2 : Assainissement non collectif : conseil et accompagnement des particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et contrôle des installations d'assainissement non collectif

La mission impulsée par les fondateurs des 4 syndicats et par nos prédécesseurs est poursuivie aujourd'hui avec conviction et ambition.

Maurice CHABERT, président du syndicat Durance Ventoux, Jérôme Bouletin président du syndicat Rhône Ventoux, Christian PEYRON, président du syndicat Rhône Aygues Ouvèze, et moi–même pour le syndicat Durance Luberon portons une mission de service public efficace et performante afin d'assurer une eau de qualité en quantité suffisante pour nos usagers vauclusiens et pour les générations futures.

POUR UNE GESTION DURABLE ET RESPONSABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

La gestion durable des ressources présentée par **Jérôme BOULETIN**,
Président du Syndicat des Eaux Rhône Ventoux.

L'eau alimente nos robinets, arrose nos cultures, permet notre fonctionnement au quotidien. Elle assure pour nous des fonctions épuratrices et régulatrices. En la préservant, nous nous protégeons car c'est la qualité de l'eau qui garantit la vie.

En tant que syndicat en charge de la production et distribution d'eau potable, nous avons fait de la préservation des ressources une priorité dans notre gestion. Nous mettons en œuvre des actions, pour une ambition sur le long terme.

L'eau, une ressource essentielle, en qualité comme en quantité

Précieuse, parfois rare, toujours fragile : Il est donc essentiel de s'assurer au quotidien d'une qualité et d'une quantité d'eau suffisante pour satisfaire nos usages. C'est pourquoi il faut la préserver, la protéger et l'utiliser de façon responsable.

Face notamment au changement climatique, nous nous devons d'avoir une réflexion globale sur nos ressources, et nos syndicats, au regard de leurs territoires et compétences, y contribuent.

S'adapter aux besoins

Les besoins en eau ne cessent de croître. Nous nous devons de pouvoir nous adapter, en permanence, aux besoins actuels, mais également d'anticiper les besoins futurs au niveau de chacun des territoires. Pour cela des documents de planification sont élaborés en vue de répondre à ces attentes, tout en favorisant la mise en œuvre de mesures qui permettront d'utiliser les ressources de façon optimisée. Des structures intercommunales comme les nôtres permettent en outre de réfléchir sur des modalités d'entraide et de secours pour d'autres collectivités.

Des programmes d'actions ambitieux pour une gestion durable : protéger, diversifier, réduire

Au-delà des comportements personnels responsables que nos syndicats doivent encourager, nous nous devons d'avoir une ligne de conduite et des actions fortes et concrètes pour assurer la gestion des ressources d'aujourd'hui et de demain.

En protégeant, tout d'abord, efficacement nos captages des pollutions diffuses extérieures :

- Traiter efficacement les eaux usées domestiques, les rejets industriels, réduire les pollutions diffuses agricoles,
- Mais également instaurer des périmètres de protection efficaces autour des captages.

En choisissant, ensuite, de prélever dans les ressources les plus proches, au travers de programmes de diversification, et au plus juste en déployant des actions qui visent à améliorer les performances des réseaux d'eau potable et ainsi réduire les pertes d'eau, en investissant régulièrement des budgets conséquents.

Pour être adaptées et efficaces, ces réflexions doivent être menées sur un territoire pertinent.

POURSUIVRE DANS LES ANNÉES À VENIR NOTRE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Les perspectives d'avenir avec la loi NOTRe présentées par **Christian PEYRON**,
Président du Syndicat des Eaux Rhône Aygues et Ouvèze.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), promulguée le 7 août 2015, a apporté des changements importants dans la gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement.

A compter du 1er janvier 2020, elle prévoit le transfert obligatoire de ces compétences aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération. L'objectif est de rationaliser la gestion de l'eau et de garantir aux autorités organisatrices des capacités techniques et financières suffisantes.

Un dispositif a toutefois été prévu pour les grands syndicats qui organisent d'ores et déjà ces services sur un périmètre appartenant à au moins trois E.P.C.I.* à fiscalité propre.

Dans ce cas précis, les structures existantes seront maintenues et les communautés de communes ou d'agglomération se substitueront au sein des comités syndicaux à leurs communes membres.

Ce mécanisme de représentation substitution permet de garantir le maintien des quatre grands syndicats du département de Vaucluse qui se sont historiquement créés et développés selon des logiques de territoire, en cohérence avec la disponibilité et l'utilisation optimisée des ressources et des équipements structurants.

La pérennité de ces établissements intercommunaux est primordiale car nous sommes convaincus, en tant qu'élus locaux, de leur efficacité.

Nos quatre syndicats assurent depuis 70 ans un rôle majeur dans le département de Vaucluse. Ce sont des structures de gouvernance publique efficientes qui suscitent la cohésion et valorisent depuis leur création la solidarité entre les territoires.

Ces services, exclusivement dédiés à l'exercice des compétences « eau potable et assainissement », sont adaptés à ces missions spécifiques et complexes. Ils disposent de personnels qualifiés et d'outils d'aide à la décision qui leur permettent de garantir un service de proximité, performant et réactif.

Pour assurer leur durabilité et transmettre un héritage honorable aux générations futures, les syndicats de Vaucluse améliorent constamment la connaissance de leur patrimoine, modernisent leurs infrastructures et mettent en place des actions de protection de la ressource en eau.

Dans les années à venir, forts de leurs 70 ans d'expérience, ces quatre syndicats continueront à investir, entreprendre et innover pour répondre aux enjeux de leurs territoires et apporter aux usagers une haute qualité de service.

*E.P.C.I. : établissements publics de coopération intercommunale

70 ans

DES SYNDICATS D'EAU POTABLE
DE VAUCLUSE

FICHES DE PRÉSENTATION DES 4 SYNDICATS

70 ans DES SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

RHÔNEVENTOUX

Date de création > 25 janvier 1947

Président > Jérôme BOULETIN

Compétences >
- Production, transport et distribution d'eau potable
- Collecte, transport et traitement des eaux usées domestiques
- Conseil et accompagnement des particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ; et contrôle des installations d'assainissement non collectif.

LE SYNDICAT RHÔNE VENTOUX

RESSOURCES PRINCIPALES

L'eau produite par le Syndicat provient principalement de la nappe alluviale du Rhône (78%) grâce à trois champs captant sur l'Ile de la Barthelasse et sur la commune de Sorgues. Les autres ressources proviennent des nappes de sables ocres et blancs Albo-cénomaniens (14%), de l'aquifère du Miocène (6%) de divers petits captages et sources (2%) : **15 millions de m³** produits.

42 COMMUNES

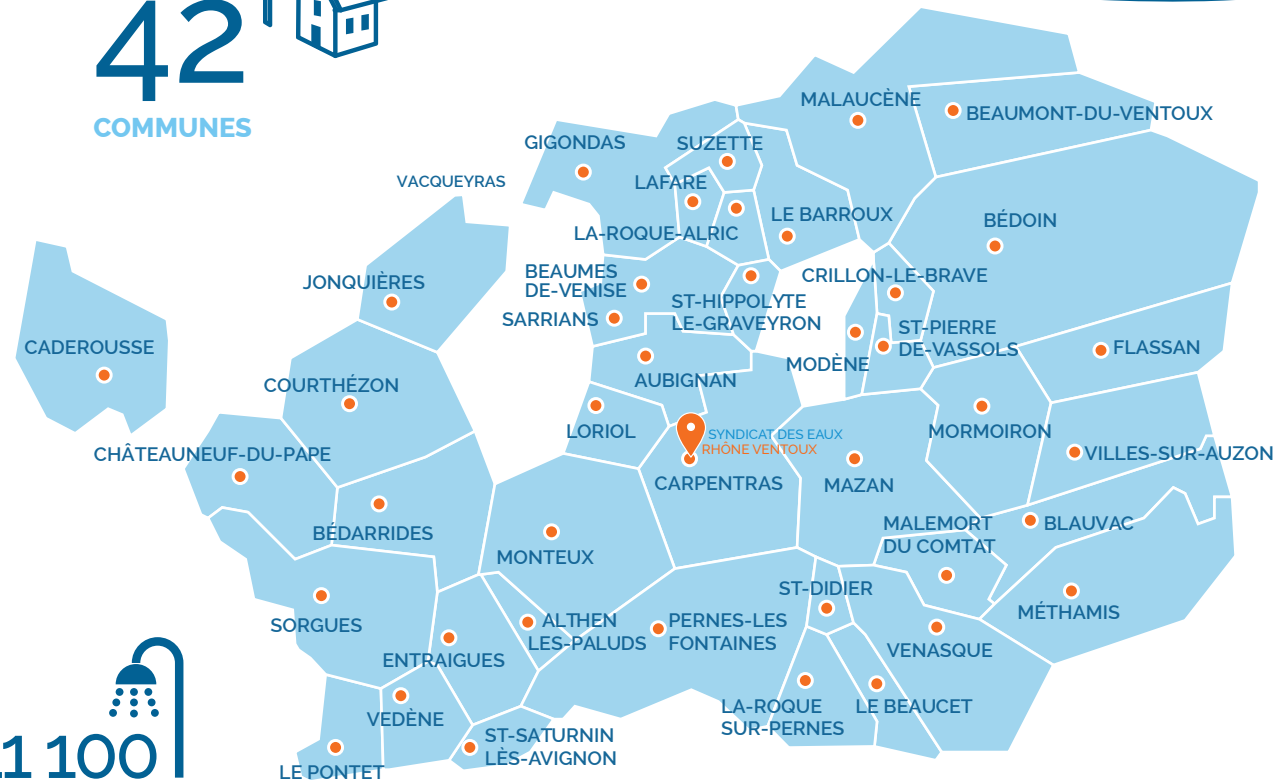

111 100 USAGERS

76 200 EN EAU

27 000 EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF

7 900 EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

180 000 HABITANTS

442 km LINÉAIRE DE RÉSEAUX EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1 640 km LINÉAIRE DE RÉSEAUX EN EAU POTABLE

70 ans DES SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

SYNDICAT DES EAUX DURANCE-VENTOUX

Date de création > 26 novembre 1946

Président > Maurice CHABERT

Compétences > Production, transport et distribution d'eau potable

LE SYNDICAT DURANCE VENTOUX

RESSOURCES PRINCIPALES

L'eau produite par le Syndicat provient en majorité de la nappe alluviale de la Durance. (Deux ressources secondaires : aquifère de type galets, graviers et sables dans les alluvions de la plaine des Sorgues et eau de surface dans le lit mineur de la Sorgue) : **11 millions m³** produits par an.

28 COMMUNES

50 788 USAGERS EN EAU

98 959 HABITANTS

1 580 km LINÉAIRE DE RÉSEAUX EN EAU POTABLE

70 ans DES SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

SYNDICAT EAU POTABLE RAO RHÔNE AYGUES OUVÈZE

Date de création > 30 janvier 1947

Président > Christian PEYRON

Compétences > Production, transport et distribution d'eau potable

LE SYNDICAT RHÔNE AYGUES OUVÈZE

RESSOURCES PRINCIPALES

L'eau produite par le Syndicat provient principalement des puits de MORNAS, captant dans la nappe alluviale du Rhône (70 %). Les autres ressources proviennent des nappes de l'Aygues et de l'Ouvèze :
6 millions m³ produits par an.

37 COMMUNES

8 DANS LA DRÔME

29 DANS LE VAUCLUSE

2 RÉGIONS

2 DÉPARTEMENTS

34 476 USAGERS EN EAU

68 525 HABITANTS

1 224 km LINÉAIRE DE RÉSEAUX EN EAU POTABLE

70 ans DES SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

Durance Luberon
L'eau, un Service Public

Date de création > 20 février 1947

Président > Maurice LOVISOLO

Compétences >
- Production, transport et distribution d'eau potable
- Collecte, transport et traitement des eaux usées domestiques
- Conseil et accompagnement des particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ; et contrôle des installations d'assainissement non collectif.

LE SYNDICAT
DURANCE LUBERON

RESSOURCES PRINCIPALES

L'eau produite par le Syndicat provient principalement de la nappe alluviale de la Durance (75%) grâce à deux champs captant situés sur Pertuis et Mérindol ainsi que d'eau de surface prélevée directement dans le lit de la Durance (25%) : en moyenne **4.5 millions de m³** produits par an.

21
COMMUNES

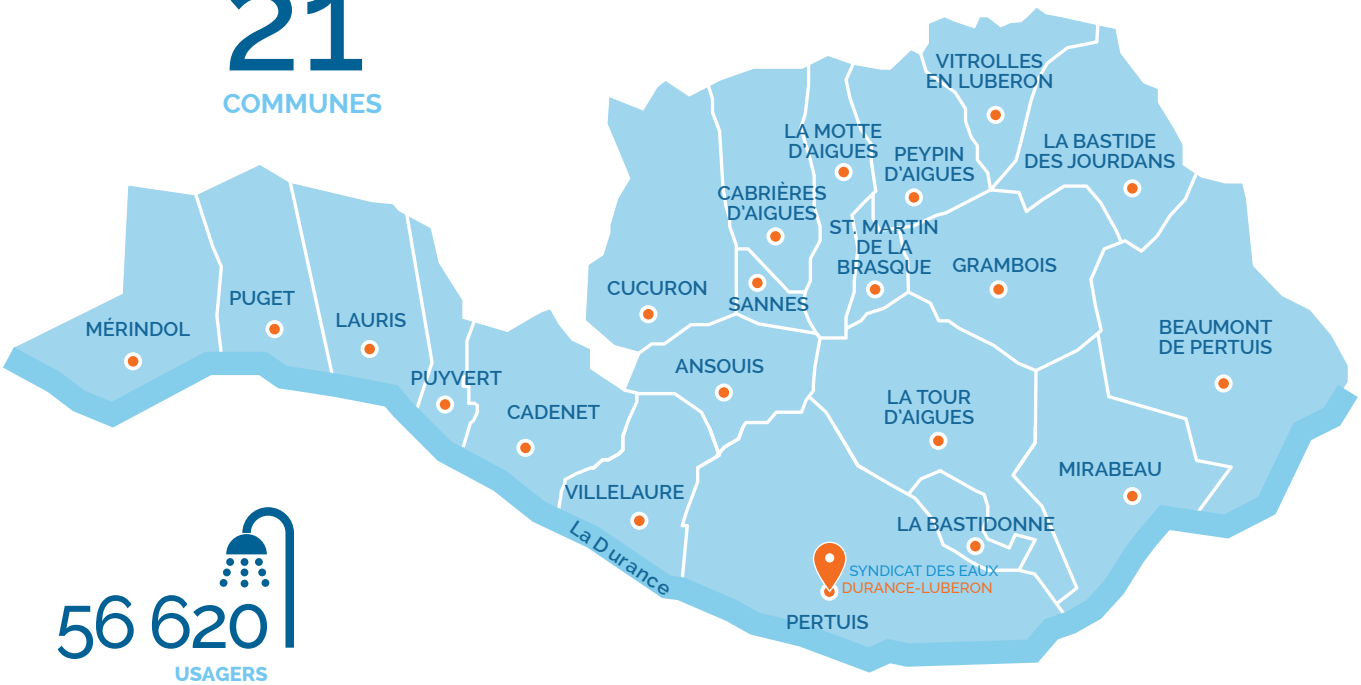

56 620
USAGERS

25 000
EN EAU

18 910
EN ASSAINISSEMENT

12 710
EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

52 300
HABITANTS

205 km
LINÉAIRE DE RÉSEAUX EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF

700 km
LINÉAIRE DE RÉSEAUX EN EAU POTABLE

REVUE DE PRESSE

CONFERENCE DU 27 AVRIL 2017

70 ans

DES SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

LES 4 SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

ACTEURS AU CŒUR DES ENJEUX DE LA RESSOURCE

Durance Luberon – L'eau, un Service Public

SYNDICAT DES EAUX DURANCE-VENTOUX

RHÔNEVENTOUX

SYNDICAT EAU POTABLE RAO RHÔNE AYGUES OUVÈZE

70 ans

DES SYNDICATS D'EAU POTABLE
DE VAUCLUSE

ARTICLES DE PRESSE

VAUCLUSE MATIN DU 30 AVRIL 2017

LA PROVENCE DU 3 MAI 2017

VAUCLUSE HEBDO DU 1ER JUIN 2017

PHOTOS

70 ans

DES SYNDICATS D'EAU POTABLE
DE VAUCLUSE

ARTICLES DE PRESSE

70 ans DES SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

Vaucluse Matin - Dimanche 30 avril 2017

«Investir, entreprendre et innover pour le bien de tous»

AVIGNON | Les syndicats d'eau potable de Vaucluse fêtent leurs 70 ans

Investir, entreprendre et innover pour le bien de tous

Les membres des quatre syndicats étaient réunis pour les 70 ans de leur regroupement.

Les quatre syndicats du département étaient réunis jeudi afin de célébrer le 70e anniversaire de leur partenariat. L'occasion pour eux de rappeler leur attachement à garantir aux territoires et aux usagers une eau de qualité.

Ce regroupement est composé du syndicat des Eaux Rhône Ventoux, des Eaux Durance Ventoux, des Eaux Rhône Aygues Ouvèze et celui des Eaux Durance Luberon. Ils desservent à eux quatre, 120 communes sur les 151 du département, soit 75 % de la population du Vaucluse.

À partir du 1er janvier 2020, le troisième volet de la loi NOTRe entrera en vigueur, ainsi la mission des quatre syndicats perdurera. Mais comme l'indique cette loi, les communautés de communes ou d'agglomération remplaceront les actuelles communes membres au sein de chaque comité syndical.

Profitant de ce jour d'anniversaire, Maurice Chabert (président du syndicat des Eaux Durance Ventoux et président du conseil départemental de Vaucluse) a tenu à rappeler l'historique de l'implantation de l'eau potable en Vaucluse. « Il y a 70 ans, des hommes ont pensé à mutualiser l'eau. Avoir l'eau dans les foyers des années 55/60 a été un progrès énorme ». Il s'est également permis une comparaison avec l'actuelle fracture du numérique : « De nombreuses zones sont délaissées par les sociétés qui choisissent plutôt les zones urbaines pour s'implanter, alors qu'à l'époque il y a eu un vrai esprit de solidarité et de partage ».

5000 km de réseau

Puis, prenant la parole à son tour Maurice Lovisolo (président du syndicat des Eaux Durance Luberon) a souligné que certains alors, ne voyaient pas d'un très bon œil ce confort supplémentaire. « À l'époque, ça n'a pas été un engouement de certains élus et certains villages. Ils n'avaient pas conscience de l'apparition des premières machines à laver et des salles de bains ». Il a également rappelé le rôle de l'État dans cette évolution de la vie des Français. « Si les habitants des villages avaient dû eux-mêmes payer l'arrivée de l'eau, ils n'auraient jamais pu. C'est grâce à l'État que cela a pu avoir lieu ».

La production totale annuelle d'eau potable dans le Vaucluse s'élève à près de 36,5 millions de mètres cube acheminés par plus de 5000 km de réseau ! Toute cette eau est choyée, outre les périmètres de protections des zones de captage d'eau, s'ajoute une protection efficace en traitant les eaux usées domestiques, les rejets industriels et en réduisant les pollutions agricoles.

C'est fort de 70 ans d'expérience que les quatre syndicats envisagent l'avenir en trois points clefs : investir, entreprendre et innover.

F.R.

70 ans DES SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

La Provence - Mercredi 3 Mai 2017

«70 ANS AU SERVICE DE L'EAU POTABLE DANS LE DEPARTEMENT»

8 Vaucluse

Mercredi 3 Mai 2017
www.laprovence.com

70 ans au service de l'eau potable dans le département

Le Vaucluse célèbre le 70e anniversaire de la création des syndicats de distribution de l'eau potable. Sept décennies après leur naissance, les quatre structures desservent 128 communes et 75 % de la population vauclusienne

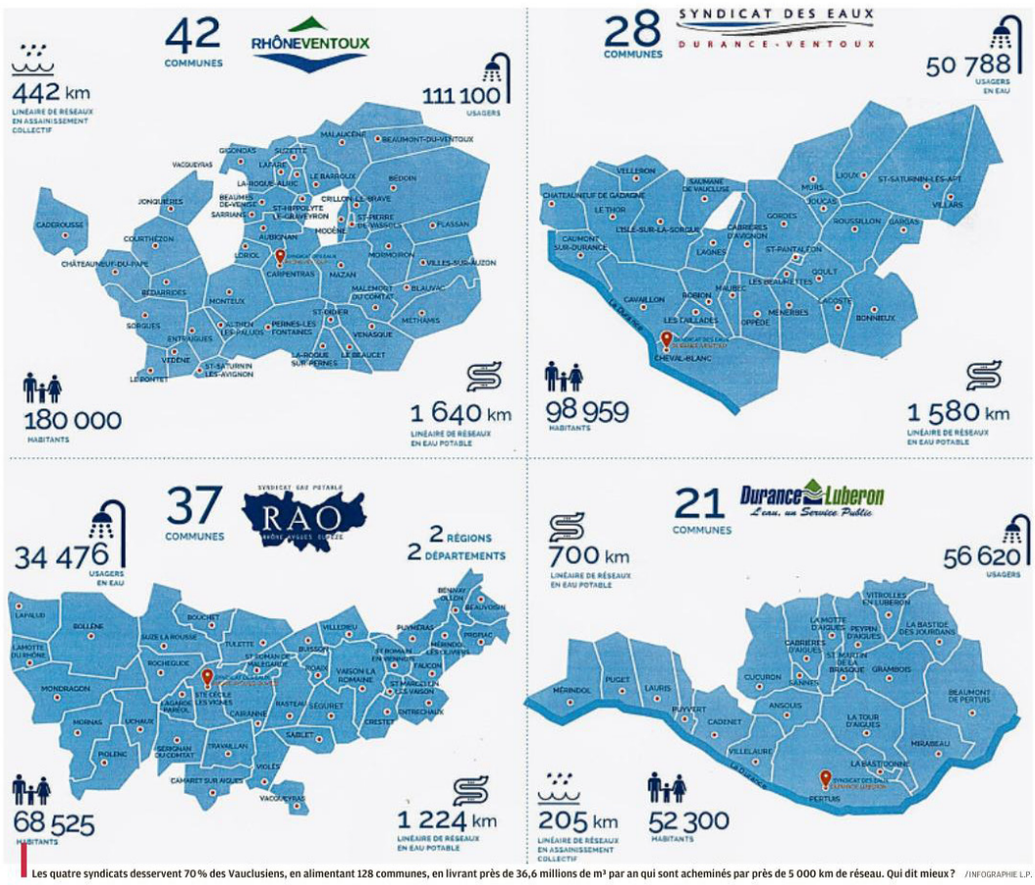

Les quatre syndicats desservent 70 % des Vauclusiens, en alimentant 128 communes, en livrant près de 36,6 millions de m³ par an qui sont acheminés par près de 5 000 km de réseau. Qui dit mieux ? /INFOGRAPHIE L.P.

Merci M. Nourit ! Bravo M. Thoral ! Pendant de longues années, sans vous, ce département aurait eu très soif.

C'était il y a un peu plus de 70 ans. Ces deux techniciens, l'un ingénieur en chef du Génie rural, et l'autre géologue, avaient conclu à la nécessité d'exploiter les nappes alluviales du Rhône et de la Durance, à l'éclairage d'une étude d'ensemble des ressources en eau du Vaucluse. C'est que, dans ces années-là, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, il pouvait faire très soif dans certains coins du département.

Les travaux de ces bons messieurs Nourit et Thoral ont finalement débouché sur la création de groupements intercommunaux dont la vocation initiale – qui n'a qu'à peine changé depuis – était d'améliorer la distribution de l'eau potable dans le département.

Alors que l'on célèbre les 70 ans des quatre syndicats intercommunaux de distribution, Maurice Chabert, le président du Conseil départemental qui n'est pas tombé de la dernière pluie, s'est souvenu qu'avant ce vaste chantier, "*une extrême sécheresse tarissait souvent les fontaines publiques et asséchait les puits, incitant les habitants à quitter leur logis, les réseaux étant alors vétustes et n'assurant qu'une desserte très limitée*".

L'eau au même prix pour tous

Mais revenons plutôt à nos deux techniciens qui, au fil de leur étude, avaient conclu que pour une meilleure répartition des richesses en eau, le département devait être divisé en quatre zones géographiques, coïncidant avec quatre vallées de pénétration : les vallées de l'Aygues et de l'Ouvèze (de Bollène à Vaison-la-Romaine); les vallées de la Sorgue et de l'Auzon (de Sorgues à Carpentras et Bédoin) ; la vallée du Calavon, (de Cavaillon à Villars) ; et la vallée de la Durance (de Mérindol à Pertuis et Beaumont de Pertuis).

Restait à créer ces structures de distribution adaptées à cette géographie. Mais avant cela, de 1944 à 1946, une vaste consultation était lancée sur l'ensemble du territoire. À l'issue de ce grand débat, un principe de solidarité était établi : le mètre cube d'eau potable serait facturé au même prix, dans les communes urbaines ou rurales, en habitat groupé ou dispersé.

C'est sur ces fondements que furent finalement créés les syndicats Durance-Ventoux (novembre 1946), Rhône-Ventoux et Rhône-Aygues-Ouvèze (janvier 1947), et Durance Luberon (février 1947).

Les présidents des quatre syndicats : Maurice Lovisolo (Durance Luberon), Jérôme Bouletin (Rhône Ventoux), Maurice Chabert (Durance Ventoux) et Christian Peyron (Rhône Aygues Ouvèze).

Préserver l'avenir

70 ans après cet acte fondateur, les quatre syndicats d'eau potable continuent d'assurer leurs bons et loyaux services en desservant près de 70 % des Vauclusiens, cela en alimentant 128 des 151 communes, le tout en livrant une production annuelle totale de près de 36,6 millions de m³, acheminés par près de 5 000 km de réseau.

Voilà pour l'histoire autant que pour le présent. Reste, bien sûr, le défi du futur, que les actuels responsables, techniciens ou élus qui veillent sur les destinées des syndicats, se doivent de prendre en compte s'ils veulent être à la hauteur des deux illustres fondateurs.

En tout cas, pour Jérôme Bouletin, qui préside le Syndicat Rhône Ventoux, "*Face, notamment au changement climatique, nous nous devons d'avoir une réflexion globale sur nos ressources, et nos syndicats, au regard de leurs territoires et de leurs compétences y contribuent. Et puis, il convient de protéger nos captages des pollutions diffuses extérieures. Pour cela, il s'agit de traiter les eaux usées domestiques, les rejets industriels, de réduire les pollutions diffuses agricoles, mais également d'instaurer des périmètres de protection efficaces autour des captages*".

Mais le futur des syndicats de l'eau, c'est aussi le transfert des compétences des communes vers les établissements intercommunaux. D'ici 2020, cet autre chantier devra être mené à son terme. Ce qui ne semble pas effrayer Christian Peyron, le président du syndicat Rhône Aygues Ouvèze, pour qui "*ce mécanisme de représentation de substitution permet de garantir le maintien des quatre grands syndicats en Vaucluse qui se sont historiquement créés selon des logiques de territoire*".

Jacques BOUDON

70ÈME ANNIVERSAIRE

Les syndicats d'eau potable
Des acteurs pleins de ressources

Les quatre syndicats d'eau potable du département de Vaucluse fêtent cette année leur 70ème anniversaire. Une occasion de rappeler avec force leur mission de service public et leur ambition partagée.

Maurice Chabert, président du syndicat Durance Ventoux, Jérôme Bouletin président du syndicat Rhône Ventoux, Christian Peyron, président du syndicat Rhône Aygues Ouvèze, et Jean-François Lovisolo président syndicat Durance Luberon portent une mission de service public pour assurer une eau de qualité en quantité suffisante pour les usagers vauclusiens

Les quatre syndicats d'eau potable de Vaucluse représentent chacun des ensembles cohérents où des communes urbaines à forte densité côtoient des communes rurales. Sur les 550 000 habitants que compte le département, les 4 syndicats desservent près de 75% de la population.

Environ 180 000 habitants pour Rhône Ventoux avec 42 communes, 100 000 habitants pour Durance Ventoux (28 communes), 70 000 habitants pour Rhône-Aygues-Ouvèze (37 communes) et 55 000 habitants pour Durance Luberon (21 communes). Ainsi, sur 151 communes du Vaucluse, 120 communes (+ 8 de la Drôme), sont alimentées et réparties en fonction de la cartographie des ressources du territoire.

La production totale annuelle s'élève à près de 36,5 millions de m³ acheminés par plus de 5 000 km de réseau. La production est répartie comme suit :

- 15 millions de m³/an avec ses 1 640 km pour Rhône Ventoux,
- 11 millions de m3/an et 1 580 km de linéaire pour Durance Ventoux,
- 6 millions de m³/an et 1 220 km de réseau pour Rhône-Aygues-Ouvèze,
- 4,5 millions m³/an avec 700 km pour Durance Luberon.

Des changements importants

Dès le 1er janvier 2020, conformément aux dispositions de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), les compétences en matière d'eau et d'assainissement des communes vont être transférées vers les établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I.). Les syndicats comptant plus de 3 EPCI à fiscalité propre pourront perdurer. Seule la représentation au sein des comités syndicaux changera puisque les communes membres seront remplacées par les communautés de communes ou d'agglomération. Les quatre syndicats du département entrent dans cette configuration.

La pérennité de ces structures intercommunales, dont la gouvernance est publique, est primordiale pour assurer une gestion responsable, durable et cohérente de la ressource. En 70 ans, leur connaissance du patrimoine, leurs investissements dans les infrastructures, les services qu'ils assurent grâce à du personnel qualifié, leurs actions d'optimisation et de protection de la ressource en eau n'ont cessé de croître.

Face aux enjeux de la ressource en eau, les quatre syndicats se mobilisent pour poursuivre efficacement leur mission de service public avec la constante volonté d'investir, d'entreprendre et d'innover pour les territoires et les usagers.

Durant la Seconde Guerre mondiale

L'histoire des syndicats du département commence en pleine Seconde Guerre mondiale, à une époque où une sécheresse extrême asséchait les puits, incitant les gens à quitter leur logis, les réseaux étant alors vétustes et n'assurant qu'une desserte très limitée. L'étude de l'ensemble des ressources en eau, prescrite en 1943 par le ministère de l'Agriculture, et réalisée par M. Nourrit, ingénieur en chef du génie rural, et M.Thoral, géologue, complétée par les travaux du cabinet Merlin à Lyon, a conclu à la nécessité de s'orienter sur l'exploitation des nappes alluviales du Rhône et de la Durance. Le département a alors été divisé en quatre zones géographiques, coïncidant avec quatre vallées de pénétration :

- Les vallées de l'Aygues et de l'Ouvèze, de Bollène à Vaison-la-Romaine,
- Les vallées de la Sorgue et de l'Auzon, de Sorgues à Carpentras et Bédoin,
- La vallée du Calavon, de Cavaillon à Villars,
- La vallée de la Durance, de Mérindol à Pertuis et Beaumont.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'améliorer la distribution d'eau potable dans le département en créant des groupements intercommunaux. Ce découpage correspond aux quatre grands syndicats actuels et associe, dans des ensembles cohérents, des communes urbaines à forte densité de population et des communes rurales.

70 ans

DES SYNDICATS D'EAU POTABLE
DE VAUCLUSE

PHOTOS

LES 4 SYNDICATS D'EAU POTABLE DE VAUCLUSE

ACTEURS AU CŒUR DES ENJEUX DE LA RESSOURCE

Les Présidents des quatre syndicats : Maurice Lovisolo (Durance Luberon), Jérôme Bouletin (Rhône Ventoux), Maurice Chabert (Durance Ventoux) et Christian PEYRON (Rhône Aygues Ouvèze)

Les Présidents et Vice-Présidents des quatre syndicats

Les Directrices des quatre syndicats : Julia Brechet (Rhône Ventoux), Marie Alix Caruso (Durance Ventoux), Sylvie Corgiat (Durance Luberon), Isaure Brawanski (Rhône Aigues Ouvèze)